

CONSEIL CULTUREL

DE LA

COMMUNAUTÉ CULTURELLE FRANÇAISE

Session de 1971-1972

23 JUIN 1972

Budget des Affaires culturelles
de la Communauté culturelle française pour l'année budgétaire 1972
— SECTEUR EDUCATION NATIONALE — (1)

TITRE I. — DEPENSES ORDINAIRES.

(En milliers de francs.)

Art.	LIBELLÉS	1972 Crédits sollicités		1971 Crédits (années antérieures)	1970 Dépenses (années antérieures)
		par littera	par article		

PARTIE I.

ENSEIGNEMENT.

SECTION I.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

CHAPITRE III.

Transfert de revenus.

Transferts de revenus aux ménages.

33.02	Subvention à la section belge de l'Organisation mondiale de l'éducation préscolaire :				
	1. Administration de l'enseignement primaire	10		5	5

(1) Voir Document 4-II (1971-1972) N° 1
Document Chambre (1971-1972) 4-XIX - A - N° 1

TITRE I. — DEPENSES ORDINAIRES.

(En milliers de francs.)

Art.	LIBELLÉS	1972 Crédits sollicités		1971	1970
		par littera	par article	Crédits (années antérieures)	Dépenses (années antérieures)
SECTION III.					
ENSEIGNEMENT MOYEN.					
CHAPITRE I.					
Dépenses de consommation.					
§ 2. — Achat de biens non durables et de services.					
12.46	Encouragement aux revues pédagogiques, aux participants à des travaux pédagogiques et aux centres d'expérimentation pédagogique et de recherche scientifique		400	400	200
SECTION V.					
ENSEIGNEMENT NORMAL.					
CHAPITRE III.					
Transfert de revenus.					
Transferts de revenus aux ménages.					
33.01	Subventions pédagogiques, subventions sous forme de souscription à des ouvrages, aides à des travaux de recherches, soutien de revues pédagogiques		170	170	169
33.02	Subventions aux organismes délivrant le diplôme de «guide» (arrêté ministériel du 5 novembre 1948)		10	10	—
	Total pour la section V. — Enseignement normal		180	180	169
SECTION VI.					
ADMINISTRATION DES ETUDES.					
CHAPITRE I.					
Dépenses de consommation.					
§ 2. — Achat de biens non durables et de services.					
12.02	Eau, vapeur, gaz et électricité. — Autres dépenses de consommation. — Affranchissement de correspondance. — Télégrammes. — Abonnements et communications téléphoniques. — Transports. — Impositions. — Redevances :				
	2. Cinéma, radio, télévision et discothèque scolaires		265	229	187
12.09	Utilisation de véhicules automoteurs, propriété de l'Etat (y compris pièces de rechange) et éventuellement de véhicules loués :				
	2. Cinéma, radio, télévision et discothèque scolaires		75	72	72
12.14	Frais exceptionnels de services et d'acquisitions de biens non durables (travaux et fournitures pour l'aménagement de nouveaux locaux, frais de déménagement, etc.) :				
	2. Cinéma, radio, télévision et discothèque scolaires		125	125	62

TITRE I. — DEPENSES ORDINAIRES.

(En milliers de francs.)

Art.	LIBELLÉS	1972 Crédits sollicités		1971 Crédits (années antérieures)	1970 Dépenses (années antérieures)
		par lettera	par article		
12.60	Expositions pédagogiques		350	300	267
12.61	Voyages et colonies scolaires. — Accueil de groupes scolaires étrangers. — Manifestations éducatives :				
	1. Service des activités parascolaires		3.000	2.750	2.620
12.62	Cinéma, radio, télévision et discothèque scolaires :				
	1. Discothèque et audiothèque	300		300	250
	2. Réalisations, achats, sonorisations, tirages	8.500		7.260	6.929
	3. Promotion de l'utilisation des moyens audiovisuels	200		200	198
	4. Dépenses résultant de l'activité du service	132		132	130
			9.132		
12.64	Services des allocations et prêts d'études : frais de fonctionnement		3.300	2.900 (287)	2.750 (59)
CHAPITRE III.					
Transfert de revenus.					
Autres subventions pour entreprises.					
32.09	Subvention pour les cours par correspondance		100	100	—
Transferts de revenus au ménages					
33.01	Allocations d'études aux enfants belges ou luxembourgeois dont un des parents ou le tuteur réside au Zaïre ou au Rwanda ou au Burundi		18.000	18.000	17.100
33.02	Allocations et prêts d'études		495.789	445.884	395.431
CHAPITRE V.					
Achats de biens meubles patrimoniaux.					
74.01	Achat de machines, de mobilier et de matériel divers, à l'inter- vention de l'O.C.F. :				
	3. Cinéma, radio, télévision et discothèque scolaires	4.974		3.939	2.170
	4. Expositions pédagogiques	450		420	250
	5. Voyages et colonies scolaires. — Accueil de groupes scolaires étrangers. — Manifestations éducatives	300		250	135
	6. Enseignement par correspondance	629		734	303
			6.353		
74.04	Achat de moyens de transport terrestre :				
	2. Cinéma, radio, télévision et discothèque scolaires		150	—	—
Total pour la section VI. — Administration des études			536.639	483.595 (287)	428.854 (67)

TITRE I. — DEPENSES ORDINAIRES.

(En milliers de francs.)

Art.	LIBELLÉS	1972 Crédits sollicités		1971 Crédits (années antérieures)	1970 Dépenses (années antérieures)
		par littera	par article		
SECTION VII.					
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR					
CHAPITRE I					
Dépenses de consommation.					
§ 1. — Salaires et charges sociales.					
11.04	Allocations généralement quelconques au personnel de l'Etat :				
	5. Jurys			2.500	2.250
					2.000
§ 2. — Achat de biens non durables et de services.					
12.01	Honoraires des avocats et des médecins. — Frais de justice en matière d'affaires civiles, administratives et pénales. — Jetons de présence, frais de route et de séjour des personnes étrangères aux administrations de l'Etat. — Rémunération d'experts étrangers à l'Administration et prestations de tiers (y compris les dépenses afférentes aux années antérieures) :				
	5. Jurys			4.000	3.600
					3.250
12.10	Indemnités généralement quelconques au personnel de l'Etat pour charges réelles et dégâts matériels, ainsi que les frais de transport afférents aux voyages de service (y compris l'intervention de l'Etat-employeur dans le prix des abonnements sociaux) :				
	5. Jurys			2.200	2.000
					1.750
CHAPITRE III.					
Transfert de revenus.					
Transferts de revenus aux ménages.					
33.08	Bourses de voyages destinées aux porteurs de diplômes universitaires			3.000	4.020
					1.950
33.09	Concours universitaires : prix en espèces			150	150
					150
33.10	Subvention à titre d'encouragement aux candidats au titre d'agrégé de l'enseignement supérieur, de docteur spécial, maître en théologie, de maître en droit canon et de maître agrégé			1.000	600
					320
	Total pour la section VII. — Enseignement supérieur . . .			12.850	12.620
					9.420

TITRE I. — DEPENSES ORDINAIRES.

(En milliers de francs.)

Art.	LIBELLÉS	1972 Crédits sollicités		1971	1970
		par lettera	par article	Crédits (années antérieures)	Dépenses (années antérieures)
SECTION VIII.					
RECHERCHE SCIENTIFIQUE.					
CHAPITRE I.					
Dépenses de consommation.					
§ 2. — <i>Achat de biens non durables et de services.</i>					
12.80	Dépenses de frais de voyage à l'étranger de professeurs d'universités		700	450	375
CHAPITRE III.					
Transfert de revenus.					
Transferts de revenus aux ménages.					
33.04	Subvention à de jeunes chercheurs et étudiants :				
	1. Pour des voyages à l'étranger en groupes de jeunes chercheurs et étudiants universitaires	1.500		1.200	1.069
	2. Pour des voyages à l'étranger en groupes d'étudiants de l'enseignement supérieur non-universitaire	500		210	—
	3. Pour des missions scientifiques à l'étranger	750		600	550
			2.750		
33.09	Subventions en vue d'assurer la diffusion des connaissances scientifiques dans l'opinion		1.975	1.750	1.650
Transfert de revenus aux fonds et aux institutions publiques sans caractère d'entreprise.					
41.04	Subventions au patrimoine de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique en vue d'assurer le financement de publications scientifiques		6.135	6.100	5.775
41.08	Subventions au patrimoine de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique en vue d'assurer la revalorisation des prix académiques		461	300	—
	Total pour la section VIII. — Recherche scientifique . . .		12.021	10.610	9.419
	TOTAL POUR LA PARTIE. ENSEIGNEMENT		562.100	507.410 (287)	443.067 (67)